



Service diocésain des pèlerinages

18 rue Mégevand

25041 Besançon cedex

Tel : 03.81.25.28.22 / 06.28.66.54.59

pelerinages@diocese-besancon.fr

Agrément Tourisme : IMO25100008

PELERINAGE A PARIS

de N.D DE PARIS à la RUE DU BAC en passant par la Basilique ST DENIS

Du 09 au 11 DECEMBRE 2025 (3 jours / 2 nuits)

Accompagnement spirituel : Monseigneur Jean-Luc BOUILLERET



NOTRE PROGRAMME :

JOUR 1 – Mardi 09 décembre : BESANCON – Basilique SAINT-DENIS

Départ de Besançon, arrêts possibles selon les inscriptions entre PONTARLIER et VESOUL -
Repas tiré du sac ou acheté sur l'autoroute.

14H : visite guidée de la Basilique par le Père Bertrand, Vicaire Général

15H30 : Messe concélébrée

17H : installation à l'hébergement Paris XIV ième

20H : Dîner et nuit à l'hébergement.

JOUR 2 – Mercredi 10 décembre : NOTRE DAME DE PARIS et la SAINTE-CHAPELLE

Après le petit déjeuner, départ à pied pour l'île de la Cité

10H30 : Visite de la Cathédrale (25 min) par groupe de 25

12H : Messe concélébrée

13H : repas libre avec le panier repas de l'hébergement

15H : Visite de la Sainte-Chapelle

Temps libre - Retour à pied vers l'hébergement

Dîner et promenade sur la Seine.

JOUR 3 – Jeudi 11 décembre : LA RUE DU BAC

Après le petit déjeuner, départ en bus pour la RUE DU BAC

9H : Rencontre autour de l'apparition et du message de la MEDAILLE MIRACULEUSE

10H30 : Messe concélébrée

12H : REPAS à l'accueil Vincentien de la rue de Sèvres

14H 30 : Visite du musée des MEP

16H : Retour vers Besançon et autre - Repas pris en route selon convenance.

	PRIX UNITAIRE
PRIX DU PELERINAGE PAR PERSONNE	390 €
Supplément chambre individuelle	57 €

PARKING pour un départ de Besançon	15.30 €
CHAMARS (extérieur) ?	
MAIRIE (souterrain) ?	

Acompte par chèque + parking	120 €
------------------------------	--------------

SOLDE A VERSER avant le 09/10/2025

CONDITIONS

Prix forfaitaire par personne : 390 €

Supplément chambre individuelle : 57€

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 9 Novembre 2025 (*après cette date nous consulter*)

CE PRIX COMPREND

- ✓ La mise à disposition d'un autocar climatisé de 51 places pour tous trajets et transferts.
- ✓ Le séjour en pension complète, du diner du jour 1 au déjeuner du jour 3, avec un total de 2 nuits.
- ✓ Les entrées dans les sites et monuments mentionnés au programme.
- ✓ Les assurances
- ✓ La fourniture d'un sac + foulard + documents.

CE PRIX NE COMPREND PAS

- Les autres boissons et les autres repas.
- Les dépenses personnelles.
- Les quêtes lors des messes
- Pourboire chauffeur

RESPONSABILITES :

Du service des Pèlerinages : ne peut être tenu responsable de certains agissements des transporteurs, hôteliers et différents prestataires de services, il n'agit qu'en qualité d'intermédiaire. Aussi le pèlerin ne peut-il prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèlerinages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'évènements imprévus. Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les conséquences d'évènements climatiques tels que les tempêtes ou ouragans. Les frais occasionnés restent alors à la charge de pèlerin.

Du Pèlerin : Il doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin relatif au pèlerinage.

Tout voyage interrompu ou écourté du fait du participant ne peut donner lieu à remboursement.

